

**Avis aux locataires de l'immeuble sis
QUARTIER DE LA LEVRATTE 8 à 38**

Petit-Lancy, le 26 février 2018

Concerne : Immeuble sis QUARTIER DE LA LEVRATTE 8 à 38,
Propriété de LA COLLECTIVE DE PREVOYANCE COPRE
Travaux d'assainissement

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que la société propriétaire des immeubles cités en référence prévoit de réaliser un certain nombre de travaux de rénovation dans le but d'améliorer l'état de conservation de ses immeubles.

Ces travaux consisteront principalement à :

- **L'isolation périphérique des bâtiments**
- **La réfection des toitures**
- **La réfection de la chaufferie**
- **L'adjonction de balcons**
- **La fermeture des loggias**

Nous vous précisons que cette demande d'assainissement est imposée d'une part, par le canton en tant que gros consommateur et d'autre part, dans le cadre de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie.

Nous souhaitons par la présente être totalement transparents avec l'ensemble des locataires ; pour cette raison nous avons dans un 1^{er} temps parallèlement à la mise en enquête, présenté le projet à l'Association des locataires de la Levratte.

Ces travaux seront pour la plus grande partie financés par le propriétaire. Néanmoins, certains investissements auront une répercussion sur votre loyer, après validation préalable par l'autorité cantonale. Il est cependant trop tôt pour pouvoir vous communiquer à ce jour l'incidence respective sachant qu'elle est dépendante de chaque contrat et que les adaptations seront adressées par voie officielle et ouvriront les droits de recours usuels.

Dans le cadre de cette étude, nous avons bien entendu prévu des séances d'information pour associer les locataires à ce projet et ne manquerons pas de vous communiquer ultérieurement les dates prévues à cet effet.

Nous pouvons également vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour minimiser au maximum les éventuels inconvénients pouvant résulter de ce chantier. A cet effet, des plannings d'intervention seront affichés dans les immeubles durant toute sa durée.

Persuadés que vous comprendrez la nécessité des travaux envisagés, nous comptons sur votre compréhension et vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

RÉGIE DU RHÔNE SA

Salvatore CRISCIONE
Gestionnaire de Portefeuille

Rui FERNANDES
Assistant technique